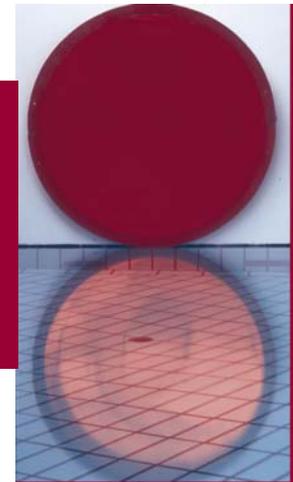


Publication

LES FACTEURS DE PRECARITE

Photographie statistique de la situation
des hommes et des femmes en Wallonie



L'IWEPS et le CWEHF viennent de publier « Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie ». Ce nouveau recueil statistique a été présenté à l'occasion d'une matinée-conférence organisée ce mardi 2 septembre 2008 au Vertbois à Liège. Largement diffusé, cette publication est disponible sur simple demande (1).

Centré sur les facteurs de précarité et sur certains groupes vulnérables, ce rapport aborde les thèmes du marché du travail, du revenu, du logement, de la santé, de l'emploi du temps, des liens sociaux et des valeurs, analysé sous l'angle du genre (statistiques différenciées hommes-femmes).

Un focus est proposé sur certains groupes vulnérables : les familles monoparentales, les hommes et les femmes d'origine étrangère, les personnes âgées.

Que révèlent ou que confirment les statistiques présentées dans ce nouveau rapport (voir plus loin pour plus de détails)?

Cette approche large de la situation des hommes et des femmes à travers la multiplication des points de vue confirme des différences attendues, en particulier sur le marché du travail et en matière d'emploi du temps. Il est ainsi montré, en matière d'emploi par exemple, qu'en Wallonie, les femmes salariées sont proportionnellement six fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (42% contre 7% pour les hommes en 2006) ; et en matière de salaires, qu'une salariée gagne en moyenne 74% de ce que gagne son homologue masculin.

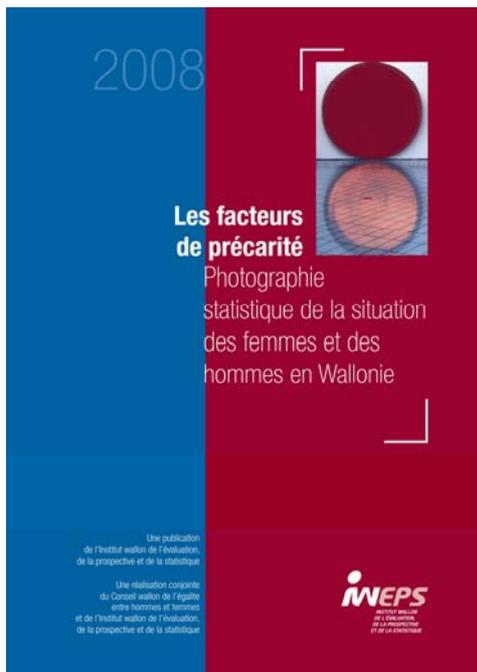
Les femmes s'occupent généralement plus que les hommes, des tâches ménagères, familiales et des soins apportés aux enfants, et les différences subsistent lorsqu'on ne considère plus que les femmes travaillant à temps plein : elles y consacrent encore près de 7 heures de plus par semaine que leurs homologues masculins.

Le rapport révèle aussi que lorsqu'il y a des « poches » de précarité, les femmes y sont souvent plus représentées : les femmes âgées isolées, les femmes à la tête de familles monoparentales, les étrangères qui viennent de pays non européens sont ainsi particulièrement exposées. La pension mensuelle de retraite d'une femme, par exemple, est d'environ 800 euros, celle d'un homme d'environ 1 250 euros. Ceci s'explique entre autres par des trajectoires professionnelles différentes. Les femmes sont, du reste, plus nombreuses que les hommes à bénéficier de systèmes de revenus garantis pour les personnes âgées (6% contre 3% pour les hommes, en 2007).

Les familles monoparentales constituent aussi un groupe plus vulnérable qui cumule les facteurs de précarité : deux familles monoparentales sur cinq connaissent un risque accru de pauvreté en Wallonie.

Enfin, la conférence associée à la présentation de l'ouvrage aborde la situation spécifique des femmes d'origine étrangère notamment dans leur rapport à l'emploi et au logement.

Des chiffres qui confirment que l'égalité des chances et l'égalité de traitement restent des thématiques importantes qui doivent interpeller les autorités publiques, les employeurs, les preneurs de décision, et, plus largement, tous les citoyens.



(1) « Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie » -

Disponible sur simple demande auprès du secrétariat du CWEHF (04/232.98.30 - claudio.gontier@cesrw.be) ou de l'IWEPS (081/46.84.11 - info@iweeps.be)

LES FACTEURS DE PRECARITE

Photographie statistique de la situation des hommes et des femmes en Wallonie

En 2005, en collaboration avec le CWEHF, l'IWEPS a publié pour la première fois en Wallonie un rapport de statistiques spécifiques sur la situation des hommes et des femmes en Wallonie, intitulé *Femmes et hommes en Wallonie : portrait statistique*.

Ce rapport a suscité beaucoup d'intérêt et il a été proposé, en 2007, d'en réaliser une nouvelle version intitulée *les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie*. La présente publication s'inscrit donc dans la continuité du premier rapport tout en apportant des accents nouveaux, puisqu'elle se centre sur les facteurs de précarité et sur certains groupes vulnérables, en abordant les thèmes du marché du travail, du logement, de la santé, de l'emploi du temps, des liens sociaux et des valeurs.

C'est sous l'angle de la précarité que la publication examine la problématique du genre et propose une photographie de la situation en Wallonie. Elle aborde successivement les thématiques relatives à la démographie, à la composition familiale, au marché du travail, aux revenus et aux situations de pauvreté. Elle poursuit en commentant la qualité des logements, la santé et l'emploi du temps. En fin de publication, un chapitre original est consacré à ce qu'il est convenu d'appeler le capital social. Le capital social étant défini comme l'ensemble des liens et des réseaux qui unissent les groupes et les personnes au sein d'une communauté, les normes et les valeurs qu'ils partagent.

Une autre nouveauté introduite dans cette édition est celle des « regards » sur des groupes particuliers qui, en termes de risque de précarité, apparaissent comme plus vulnérables : les personnes d'origine étrangère, les personnes âgées et les familles monoparentales. Ce focus sur certains groupes complète l'approche classique de la situation des hommes et des femmes par domaine (population, emploi, revenu etc.).

Les constats repris ci-dessous illustrent le type d'informations que l'on peut trouver dans la publication.

Les femmes salariées sont proportionnellement six fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (42% contre 7% pour les hommes en 2006).

En matière d'emploi, la situation des femmes et des hommes demeure très contrastée. Alors que dans l'ensemble de la population, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, elles ne représentent que 44,1% de la population active et 43,3% des personnes en emploi. En outre, quand les femmes ont un emploi, il est plus souvent à temps partiel involontaire (59,7% contre 25,6% pour les hommes).

Même lorsqu'elles travaillent à temps plein, les femmes consacrent près de 7 heures de plus par semaine que leurs homologues masculins aux tâches ménagères, familiales et aux soins des enfants.

L'analyse de l'emploi du temps des femmes et des hommes confirme un certain nombre de stéréotypes : les hommes passent moins de temps que les femmes aux tâches ménagères et familiales et en consacrent plus aux loisirs. Il est plus intéressant de noter que ces différences subsistent même parmi les personnes ayant un emploi à temps plein. Le contraste est en outre encore plus fort au niveau des travailleurs à temps partiel, les femmes consacrant presque deux fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères, familiales et aux soins des enfants. Elles perçoivent du reste plus souvent que les hommes le fait d'avoir un enfant comme pénalisant pour leur carrière professionnelle.

L'écart salarial moyen entre hommes et femmes est globalement de l'ordre de 12% pour les travailleurs à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 travailleurs ; ce faisant, il est moins important que dans le reste du pays (15%). Les écarts subsistent à niveau de formation égal ou à type de profession égal.

Les inégalités de revenus subsistent. En 2005, en Wallonie, l'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 12% parmi les travailleurs salariés à temps plein et à 26% parmi l'ensemble des travailleurs salariés (temps plein et temps partiel confondus) dans les entreprises d'au moins 10 travailleurs. Le cumul d'un taux de chômage plus élevé, de revenus moyens moins importants, d'une articulation plus difficile des temps sociaux dans les ménages atypiques et d'une présence plus importante des femmes parmi les seniors isolés, se traduit par un risque de pauvreté plus élevé chez elles (18%) que chez les hommes (16%). Les femmes isolées de 65 ans et plus sont particulièrement touchées par cette situation : près de 30% d'entre elles connaissent un risque accru de pauvreté.

La pension mensuelle de retraite d'une femme est d'environ 800 euros, celle d'un homme d'environ 1 250 euros. Ceci s'explique entre autres par des trajectoires professionnelles différentes.

La situation également contrastée des femmes et des hommes en matière de pensions s'inscrit dans la continuité de la situation inégale des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi. En raison d'une carrière professionnelle plus courte, parce qu'interrompue le plus souvent pour des raisons familiales, et d'une rémunération moins importante que celle des hommes au cours de leur activité professionnelle, la pension des femmes demeure inférieure à celle des hommes. Elles sont, du reste, plus nombreuses que les hommes à bénéficier de systèmes de revenus garantis pour les personnes âgées (6% contre 3% pour les hommes, en 2007).

Plus de la moitié des mères seules vivent dans des logements dont la qualité est jugée moyenne à très mauvaise. En matière de coût du logement, les personnes isolées, en particulier les hommes (42% contre 26% des femmes seules), doivent faire face à des mensualités supérieures à 300 euros.

Les informations relatives au logement présentées dans le rapport montrent que si la majorité des habitants en Wallonie sont propriétaires de leur logement, les familles monoparentales et les personnes isolées - en particulier les hommes - sont plus de deux fois plus nombreuses que les couples (avec ou sans enfant) à être locataires de leur logement. Par ailleurs, en termes de salubrité et de qualité du logement, l'enquête sur la qualité de l'habitat a révélé qu'en Région wallonne, en 2007, tous statuts (propriétaires et locataires) et tous types de logement (publics, privés) confondus, plus de la moitié des mères seules vivent dans des logements dont la qualité est jugée moyenne à très mauvaise contre 37% si l'on considère l'ensemble des autres ménages.

Les femmes sont plus souvent représentées dans les groupes vulnérables - personnes âgées, familles monoparentales, étrangers de pays non européens.

Cette approche large de la situation des hommes et des femmes à travers la multiplication des points de vue confirme des différences attendues, en particulier sur le marché du travail et en matière d'emploi du temps. Elle révèle aussi que lorsqu'il y a des « poches » de précarité, les femmes y sont souvent plus représentées : les femmes âgées isolées, les femmes à la tête de familles monoparentales, les étrangères qui viennent de pays non européens sont ainsi particulièrement exposées.

Les données statistiques sexuées sont essentielles si on veut objectiver les situations de vie des femmes et des hommes, identifier les inégalités et les groupes pour lesquels il y a lieu de mener des actions prioritaires. Les différences entre les hommes et les femmes nourrissent en effet souvent des stéréotypes, qui eux-mêmes peuvent déboucher sur des discriminations.

Ces quelques chiffres confirment que l'égalité des chances et l'égalité de traitement restent des thématiques importantes qui doivent interpeller les autorités publiques, les employeurs, les preneurs de décision, et, plus largement, tous les citoyens.